

Paris, le 7 février 1919.

TRENTIÈME SÉANCE.

Le Conseil suprême des Alliés s'est réuni au Ministère des Affaires étrangères, le 7 février 1919, à 14 heures 30, sous la présidence de M. Clemenceau.

Assistaient à la séance :

Pour les États-Unis d'Amérique : M. le Président WILSON, M. LANSING.

Pour l'Empire Britannique : M. LLOYD GEORGE, Lord MILNER.

Pour la France : M. CLEMENCEAU, M. PICHON.

Pour l'Italie : M. ORLANDO, M. le Baron SONNINO.

Pour le Japon : M. MATSUI, M. le Baron MAKINO.

Assistaient également à la séance :

M. Georges LEYGUES, M. LOUCHEUR, le Maréchal FOCH, accompagné du Général WEYGAND, le Général PERSHING, le Général TASKER BLISS, le Général DIAZ, l'Amiral BRESON, l'Amiral DE BON, l'Amiral WEYMISS.

La séance est ouverte à 14 heures 30.

M. LE PRÉSIDENT. Nous avons à examiner la question des modalités de l'occupation des territoires ennemis et la répartition des forces alliées dans cette région.

Je donne la parole à M. le Maréchal Foch.

LE MARÉCHAL FOCH. Si j'ai bien compris, il s'agit de l'occupation des pays rhénans de la rive gauche du Rhin ?

M. LE PRÉSIDENT. Oui.

LE MARÉCHAL FOCH. Messieurs, la réunion des commandants en chef prescrite par le Conseil suprême des Alliés du 24 janvier a eu lieu chez moi le 26 janvier. Elle a eu pour objet de définir le plus exactement possible la situation des Armées alliées le 31 mars 1919, résultant des mesures de démobilisation ou de rapatriement prises par chacun des Gouvernements, et également d'examiner les prévisions à plus longue échéance qu'il était possible de faire en raison de ces mesures.

L'Armée française, à la date du 5 avril, aura encore sous les armes 2,257,000 hommes, dont 1,350,000 aux armées du Nord et du Nord-Est. Elle comprendra, au

M. CLEMENCEAU donne la parole à M. le Président Wilson.

LE PRÉSIDENT DES ÉTATS-UNIS. Messieurs, la dernière fois que nous avons discuté la question de l'armistice, j'ai dit, après avoir beaucoup hésité, combien j'étais peu enclin à ajouter des clauses nouvelles dans le traité d'armistice. Quand nous avons fixé les conditions d'armistice, nous aurions dû savoir ce que nous voulions, et c'est un peu de notre faute si nous ne l'avons pas su. En tous cas, ce n'est pas franc jeu, ce n'est pas d'un sportman d'y ajouter après coup des clauses nouvelles.

Nous courons de grands risques si nous faisons des menaces et si on nous défie ensuite de mettre nos menaces à exécution.

Si on regarde les choses de près, le contrôle des usines, tel qu'on nous le propose, nous appartient déjà en grande partie : nous occupons une région industrielle qui produit 26 millions de tonnes sur les 32 millions qui étaient produits dans l'Empire avant la guerre.

Quant au contrôle exercé par des officiers sur les grands établissements de Westphalie, je crains qu'il ne suffise pas et qu'au bout de peu de temps on ne nous demande de faire occuper toute la Westphalie. Il est vrai qu'on a déjà envisagé une occupation plus étendue que l'occupation actuelle et nous savons tous les inconvénients qui peuvent en résulter.

L'Allemagne doit actuellement entretenir les troupes d'occupation alliées qui sont sur son territoire. Son intérêt est de réduire le plus possible ce fardeau qui pèse sur elle. Si nous la forçons à démobiliser d'une façon plus complète, nous aggravons les dangers du chômage en Allemagne, à moins que l'Allemagne ne puisse reprendre en même temps l'exploitation de ses industries ; si le nombre des sans travail augmente, le danger du désordre existera non seulement pour l'Allemagne, mais aussi pour nous. Notre intérêt est donc d'assurer le chômage, et c'est notre intérêt non seulement au point de vue du maintien de l'ordre, mais encore en vue d'assurer la réparation des dommages causés par l'Allemagne.

C'est pourquoi je propose d'établir une Commission civile qui se rencontrerait avec une Commission de même nature nommée par les Allemands. Cette Commission tiendrait aux Allemands le langage suivant : Si vous consentez à une réduction considérable du nombre de vos troupes, et si vous nous livrez une certaine quantité de votre matériel de guerre dangereux — j'entends par là le matériel de guerre sans lequel l'action de l'infanterie serait vaine — nous laisserons pénétrer en Allemagne les matières premières qui ne servent pas à la fabrication du matériel de guerre, mais qui sont uniquement destinées à alimenter les autres industries.

Par ce moyen, sans avoir recours à la force, nous arriverions, je crois, à décider les Allemands à accepter des modifications importantes aux clauses de l'armistice sans risquer une rupture qui nous mettrait dans une situation déplorable.

M. LLOYD GEORGE. Messieurs, je ne crois pas que nous soyons tenus par l'honneur, ni par un sentiment de franc jeu, de renouveler indéfiniment l'armistice sans y introduire de nouvelles conditions. Nul ne sait combien de temps dureront les négociations de paix, et, dans ces conditions, pouvons-nous donner l'assurance que

l'armistice sera toujours renouvelé dans les mêmes termes? A mon sens, non. Nous avons des obligations vis-à-vis de nos peuples et du monde. La première de ces obligations consiste à nous protéger contre le renouvellement d'une catastrophe qui a accablé le monde pendant quatre années. Nous ne commettrons pas d'injustice envers l'Allemagne en lui retirant les moyens de renouveler la faute qui l'a menée à sa propre destruction.

Je tiens aussi à faire remarquer que, loin d'être injuste pour l'Allemagne, nous faisons ce que nous pouvons pour elle. Nous n'avons jamais promis de ravitailler l'Allemagne et de lui envoyer des matières premières. Et cependant nous avons commencé à lui envoyer des vivres, et nous nous préoccupons maintenant de lui envoyer certaines matières premières.

Si la situation actuelle doit se prolonger, nous aurons plus d'une fois à modifier l'armistice, selon les circonstances.

D'autre part, quels que soient les devoirs que nous pouvons avoir à l'égard de l'ennemi, nous ne pouvons pas oublier ceux que nous avons à l'égard de nos propres populations, la France surtout, pour laquelle l'Allemagne reste une constante menace. Dans une conversation récente, le Maréchal Haig me disait que ce n'est pas l'infanterie allemande qui constitue actuellement un grand danger, mais que c'est le matériel de guerre important dont l'Allemagne dispose encore. Tant que ce matériel restera aux mains des Allemands, ceux-ci pourront, en trois ou quatre semaines, reconstituer une armée de trois ou quatre millions d'hommes, et cela au moment peut-être où les troupes américaines auraient traversé l'Océan, où les troupes anglaises seraient rentrées chez elles et où la France aurait considérablement réduit ses effectifs. A supposer que l'Allemagne ait ce désir et cette volonté de tenter des aventures, elle pourrait, si elle possédait son armement actuel et ses cadres actuels, reconstituer très rapidement des armées qui auraient à leur disposition 50,000 mitrailleuses, des milliers de canons de campagne lourds et des millions d'obus. Est-on sûr qu'il n'y aura aucun mouvement de révolte, aucun sursaut de colère chez le peuple allemand? Leur Gouvernement n'est pas si fortement établi qu'il puisse garantir le maintien de l'ordre. Le tailleur Ebert, qui joue le rôle de chancelier, n'est pas une personnalité très puissante; et Scheidemann n'a pas grande autorité. La situation en Allemagne n'est rien moins que sûre et nul ne peut dire ce qui se passera dans six mois. Ce serait joli de laisser à la disposition de l'Allemagne un aussi important matériel de guerre! Pour ma part, je considère qu'il n'y a rien d'injuste dans le fait d'imposer des conditions qui garantiront l'Allemagne elle-même contre des catastrophes ultérieures. Ce que nous devons dire aux Allemands, c'est qu'il ne faut pas qu'ils s'attendent à ce que nous les aidions s'ils n'acceptent pas les conditions que nous leur faisons, quand nous considérons ces conditions comme essentielles.

Après tout, l'armistice ne nous oblige ni à leur fournir des vivres, ni à leur fournir des matières premières.

Le Président Wilson a suggéré l'envoi d'une Commission de civils, c'est peut-être une idée à retenir. Pour la conclusion de l'armistice, les Allemands ont délégué des civils, notamment M. Erzberger, qui a été un de leurs commissaires les plus actifs. Peut-être est-ce une erreur de notre part de ne pas avoir des représentants civils présents à ces réunions.

« Tout en retenant la proposition faite par M. le Président Wilson, j'estime qu'il faut faire quelque chose pour éclaircir sans retard la situation.

LE PRÉSIDENT DES ÉTATS-UNIS. Je déclare approuver les conclusions modérées présentées par M. Lloyd George. Nous ne sommes certainement pas obligés d'envoyer aux Allemands des vivres et des matières premières, mais il m'est agréable de penser que nous avons pris à cet égard une attitude humaine. Toutefois, nous n'avons pas encore livré de matières premières et ce que nous proposons de leur demander en échange de ce que nous leur offrons n'a rien d'extravagant. Cela revient, en somme, à leur dire : si vous voulez reprendre vos occupations pacifiques, si vous voulez remettre en marche vos industries, nous exigeons de vous des garanties de vos intentions pacifiques et, moralement, il peut y avoir de grands avantages à entrer en rapports avec les Allemands par le moyen d'une Commission civile. D'autre part, il serait intéressant de connaître les intentions des Allemands avant le moment où l'armistice va être renouvelé.

M. LLOYD GEORGE fait remarquer qu'il résulte des chiffres fournis par le Maréchal Foch que si nous attendons jusqu'en avril pour discuter cette question, nous nous présenterons devant les Allemands, dans une situation délicate, parce qu'à cette époque nos forces seront extrêmement réduites ; tandis que si nous la réglons maintenant, nous obtiendrons plus facilement un résultat parce que nous avons encore en main toutes nos forces, qui sont considérables.

M. CLEMENCEAU. Je ne suis malheureusement pas d'accord avec M. le Président Wilson sur cette grave question, et je le prie de considérer à quel point la France est directement intéressée dans les résultats fâcheux qui peuvent résulter d'une conduite qui ne serait pas extrêmement ferme de la part des Alliés.

D'abord, j'ai le regret de ne pas être de son avis sur la question de l'armistice.

« Quand nous nous sommes trouvés en face de l'armistice, je suis venu ici et j'ai dit — ce doit être dans le procès-verbal — : « Il ne faut demander que le nécessaire ». Pourquoi ? Parce que, à aucun prix, je n'aurais voulu que des conditions trop sévères empêchassent la conclusion de l'armistice. Si, par des exigences trop grandes, nous avons rendu cette signature impossible, quels reproches nous auraient adressés nos troupes ? Mais je pouvais le faire parce que l'armistice n'était conclu que pour un mois et se renouvelle périodiquement. Pourquoi le renouvelle-t-on tous les mois ? C'est pour qu'on puisse faire d'autres conditions ; autrement, il suffirait de dire : l'armistice sera valable jusqu'à la paix. Or, nous n'avons pas fait cela. Nous avons dit : l'armistice sera renouvelable tous les mois, parce qu'il faut que les conditions imposées s'adaptent à ce qui se passe en Allemagne. Donc notre droit de changer les conditions de l'armistice n'est pas contestable. Les Allemands ne s'en sont pas du tout étonnés ; ils n'ont élevé aucune protestation lorsque nous avons changé les conditions du premier armistice. J'affirme que juridiquement on ne peut nous adresser à cet égard aucun reproche.

Cela dit, j'ajouterai que l'heure que nous traversons est décisive, non pour la question de savoir si nous allons gagner la guerre : nous l'avons gagnée, mais pour la

question de savoir si nous allons perdre la victoire. Voilà la question qui se pose. Comme l'a très bien dit M. Lloyd George tout à l'heure, nos forces ne sont pas sensiblement diminuées; elles diminuent il est vrai tous les jours, mais ce n'est pas grave. Ce qui est grave, c'est que depuis six semaines ou deux mois les Allemands sont devenus insolents; ils nous répondent de la manière la plus désagréable. Dans une certaine affaire, ils ont menacé de ne pas venir; il a fallu la menace directe du Maréchal Foch pour les obliger à venir. Si nous envoyons des commissions, si nous causons, nous allons perdre des semaines et des mois et, comme l'a très bien dit M. Lloyd George, dans deux ou trois mois les Américains auront regagné l'Amérique, les Australiens l'Australie, et nous serons là, Anglais et Français, nez à nez avec les Allemands qui, nous ayant vu toujours reculer, avanceront, eux, à ce moment-là.

Moi, mon parti est pris. Je crois que je peux dire que j'ai vécu aussi douloureusement, sinon plus que n'importe quel homme au monde chaque jour de cette guerre. Je connais les Allemands. Les Allemands sont des gens qui deviennent féroces quand ils voient leur adversaire reculer devant eux, mais qui reculent, au contraire, dès qu'ils sentent qu'on est décidé à leur imposer sa volonté. C'est ce qui est toujours arrivé au cours de cette guerre.

Est-ce que vous avez oublié que nous sommes toujours en état de guerre avec l'Allemagne? L'armistice, c'est la guerre, la guerre à échéance, c'est entendu, mais c'est la guerre qui peut être déclaré tous les mois. Je ne l'oublie pas. Les Allemands non plus. Voyez ce qu'ils viennent de faire? Nous avons demandé aux Polonais de ne pas attaquer les Allemands et nous avons dit aux Allemands : « Nous venons de demander aux Polonais de ne pas vous attaquer et nous vous demandons de ne pas attaquer les Polonais. » Qu'ont-ils répondu? Ils ont répondu qu'ils n'en feront rien. Et maintenant nous sommes obligés de répondre à cette lettre et de dire ce que nous voulons. Si nous ne leur imposons pas notre volonté, la partie sera bien près d'être perdue. La Pologne couvre le front à l'Est, comme l'Angleterre et la France couvrent le front occidental. Nous avons promis, et M. le Président Wilson a promis, l'indépendance de la Pologne. Aujourd'hui la Pologne nous appelle à son secours. La Société des Nations peut être une garantie pour l'avenir, mais encore faut-il qu'il y ait des Nations pour la réaliser. Allons-nous laisser écraser la Pologne? Nous n'avons pas voulu passer par Dantzig et Thorn, parce que cela soulève des questions compliquées, mais si nous disions aujourd'hui aux Allemands : « Si vous attaquez les Polonais, nous avancerons », les Allemands n'attaqueraient pas les Polonais.

C'est une décision douloureuse mais nous ne sommes pas maîtres de l'heure : ce sont les Allemands qui nous imposent l'obligation de choisir ce que nous voulons, et il faut avoir le courage de le faire.

Au lieu de cela, on nous propose de leur donner des matières premières, de les ravitailler, pour acheter leur bonne volonté! Mais nous sommes toujours en guerre! Si nous n'agissons pas, ils verront là, et ce sera la vérité, une preuve de faiblesse; et ils avanceront d'autant plus que nous reculerons davantage. Cela, je ne suis pas prêt à le faire!

Je ne veux pas les affamer, mais je ne veux rien leur donner qui puisse les aider, les entretenir dans la guerre.

MM. le Maréchal Foch et Loucheur l'ont dit : un des meilleurs moyens d'action

dont nous disposons, c'est le blocus; ils savent très bien que nous détenons la nourriture et les matières premières dont ils ont besoin. Et nous abandonnerions tout cela! Et, au moment où nous pouvons les tenir par le blocus, nous leur dirions: « Il n'y a plus de blocus! Il faut acheter nos marchandises! » C'est là une chose que je ne consentirai jamais, quoi qu'il arrive.

Je vous le dis franchement, si je devais oublier à ce point l'intérêt de mon pays, de l'Europe et de tous les Alliés, la Chambre des députés me renverserait dans les quarante-huit heures, et elle aurait raison!

M. LLOYD GEORGE. Je n'ai pas proposé de supprimer le blocus, mais nous avons accepté de laisser passer des vivres en Allemagne, et je crois que nous avons aussi admis le principe de leur envoyer des matières premières. Ce n'est pas l'intérêt des Alliés de laisser la situation empirer en Allemagne au point de devenir un danger pour toute l'Europe.

Je propose donc qu'une Commission civile soit nommée dès maintenant pour négocier un accord avec les Allemands sur les bases suivantes: que les vivres et les matières premières autres que celles nécessaires à la fabrication du matériel de guerre soient autorisées à entrer en Allemagne, aux conditions indiquées dans le rapport de M. Loucheur.

Cette Commission recevrait pour instructions de terminer si c'est possible ses négociations avant le prochain renouvellement de l'armistice, afin que s'il en est autrement le Maréchal Foch puisse faire pression sur l'ennemi pour l'obliger à accepter cette clause comme condition du renouvellement de l'armistice.

M. CLEMENCEAU. Je ne puis accepter cette proposition, car c'est précisément celle que j'ai combattue, non sans y avoir réfléchi.

Je ne m'oppose pas à ce que l'on ajoute un civil et même deux, si vous le désirez, au Comité du Maréchal Foch; mais j'estime que, lorsque l'on est en guerre, ce sont les soldats qui doivent causer avec les soldats: or, nous sommes en guerre.

J'estime donc que nous devons chercher une rédaction dans laquelle nous commencerons par déclarer ce que nous voulons, et, lorsque nous aurons ainsi manifesté notre force, nous pourrons ajouter que, sur la question du blocus, nous pourrons engager la conversation.

LE PRÉSIDENT DES ÉTATS-UNIS estime que cette procédure soulève quelques objections. Si nous devons commencer par exiger pour offrir une sorte de compensation, cela affaiblit beaucoup notre menace; or, si vraiment la menace seule compte avec les Allemands, notre méthode ne correspondrait pas du tout à ce que nous voulons faire.

Si, au contraire, on offre une possibilité d'arrangement et si, cette possibilité n'étant pas acceptée, on se réserve de menacer, la menace conserve toute sa force.

M. le Président Wilson rappelle que, d'après le Maréchal Foch, nous ne pouvons pas savoir avec certitude avant le mois d'avril si les nouvelles conditions à imposer seront exécutées, et que, jusque-là, nous ne pourrons pas réduire avec sécurité nos forces d'occupation, mais que nous serons peut-être même obligés, dans certaines

éventualités, de les augmenter. Je ne vois donc pas, dit-il, de garanties certaines dans le programme que l'on nous propose. Le Gouvernement américain n'a pas la moindre intention de réduire ses forces au delà de ce qui est nécessaire pour assurer la sécurité commune.

D'autre part, si l'on pouvait attendre un résultat appréciable de la réduction des armements qui a été proposée, tout serait pour le mieux, mais, dans l'esprit du Maréchal Foch, il ne semble pas qu'on puisse compter sur cette démobilisation, et il est à craindre que le Maréchal ne soit dans le vrai.

M. LLOYD GEORGE, de son côté, fait observer que, si le Maréchal Foch ne croit pas que l'on puisse obtenir de sécurité jusqu'à la signature de la paix, on peut se demander quelle sécurité on obtiendra lorsque la paix sera signée ; la situation, au lendemain de la paix, sera en effet la même qu'à la veille de la paix, à moins que l'on n'ait auparavant fait livrer par les Allemands leur matériel de guerre. C'est précisément, dit-il, ce que nous proposons.

M. CLEMENCEAU. Le Maréchal Foch n'est pas infallible et il peut se tromper, je l'ai vu se tromper plus d'une fois au cours de la guerre ; c'est un grand général qui a obtenu de magnifiques victoires, mais il peut lui arriver de se tromper. Or, le Maréchal Foch a toujours été opposé à cette reddition d'armes ; et je vous prie de remarquer ce qu'il y a de curieux dans le fait de ce militaire à qui l'on dit : « Faut-il prendre des armes à l'ennemi ? » et qui répond : « C'est inutile » ; à qui l'on demande : « Faut-il occuper ses fabriques, ses usines ? » et qui répond : « Non ! » ; à qui j'ai demandé à plusieurs reprises quels sont les moyens militaires dont nous disposons pour faire céder l'Allemagne et qui, finalement, propose... le blocus, c'est-à-dire exactement le contraire de ce qu'a proposé M. Wilson.

Puisqu'il faut invoquer l'avis du Maréchal Foch, je fais observer respectueusement à M. Wilson que le Maréchal Foch s'est prononcé contre toute idée de ravitailler l'Allemagne et a insisté pour le maintien du blocus.

Je comprends fort bien la terrible situation dans laquelle nous nous trouvons ; croyez-vous que je puisse envisager sans effroi l'idée d'une reprise de la guerre ? J'ai la guerre en horreur et je considère que ce serait le plus grand malheur qui puisse nous arriver ; mais je connais les Allemands aussi bien que personne ici ; je les ai vus, je les ai jugés pendant quatre années ; si M. le Président Wilson avait eu le temps d'aller dans les régions envahies, s'il avait pu voir les machines de nos usines brisées volontairement en petits morceaux, les mines sautées, s'il avait pu contempler les traces du passage des Allemands en France, il comprendrait que nous ne voulons pas oublier.

Le moment psychologique d'en finir est arrivé ; si nous parlons ferme, — et je prétends qu'il n'y a pas de contradiction dans ce que j'ai proposé, et j'entends mettre toutes les chances de succès de mon côté, — si, dis-je, nous parlons ferme et si nous ajoutons : « D'autre part nous vous ferons de meilleures conditions économiques », je ne doute pas que l'Allemagne cède.

Quand les Allemands sauront qu'en acceptant honorablement ils peuvent obtenir des avantages économiques, il se produira dans le pays un grand mouvement

d'opinion, car le peuple allemand ne veut pas recommencer la guerre et il sait que, s'il le fallait, nous serions, plus que lui, en mesure de la recommencer.

Ce que je ne veux pas, c'est envoyer des ambassadeurs pour prier, en offrant quelque chose, alors que nous avons le droit d'ordonner.

Ordonnons, si vous le désirez, avec toutes les formes qu'il vous plaira; ajoutons, au besoin, que, s'ils font droit à notre demande, nous serons généreux et que nous les traiterons comme il convient.

Mais c'est une question de psychologie; si vous renversez les termes du problème, vous obtiendrez un résultat contraire à celui que vous visez: aujourd'hui, les Allemands demandent ceci; demain, ce sera autre chose. . .

On n'a pas encore décidé ce qu'on allait répondre aux Allemands au sujet de la Pologne; il faut cependant répondre quelque chose; voici les rapports de nos commissaires; ils nous disent: « Les Allemands n'ont pas accepté, les Polonais ont accepté. » Va-t-on dire aux Allemands: « Acceptez, vous aurez du sucre, du beurre, du pain. . . » Non, il faut leur dire: « Si vous touchez aux Polonais, nous marcherons aussi »; et quand ils seront soumis on pourra, si l'on veut, leur envoyer des vivres.

M. SONNINO pense que les paroles du Maréchal Foch n'ont pas été exactement interprétées.

Le Maréchal a accepté la réduction des armements de l'ennemi, mais quand on lui a demandé: « Êtes-vous certain que cela suffira? » il a dit: « Non, je n'en réponds pas; mais ce serait autant de gagné. » Il n'a pas dit « c'est inutile »; il a dit « je ne suis pas certain que cela soit suffisant ». Je ne crois donc pas que le Maréchal Foch soit véritablement en opposition avec la thèse soutenue par M. Clemenceau?

M. ORLANDO. Le Maréchal Foch a, je crois, une idée personnelle qui explique les contradictions que M. le Président du Conseil a signalées.

Cette idée, c'est d'avoir le plus de troupes possible, et elle s'explique très bien de la part d'un chef militaire. Il sait exactement de quelles forces il dispose, mais il n'est pas absolument certain des ressources que l'ennemi peut lui opposer.

Ce côté de la question doit être envisagé par les chefs des Gouvernements, et on comprend qu'ils hésitent devant les conséquences de la décision qu'ils prendront.

M. le Président Wilson a dit: « S'il est nécessaire, nos troupes resteront, cela est naturel. » J'admire fort cette déclaration et, en ce qui me concerne, j'en fais une semblable.

Mais je dois ajouter qu'il sera bien difficile d'arrêter la démobilisation lorsqu'on l'aura commencée. Les soldats qui sont restés sous les armes depuis quatre années ont le plus grand désir de rentrer chez eux. Il ne faut pas trop compter sur la possibilité d'arrêter la démobilisation; on le fera, naturellement, si cela est nécessaire, mais cela peut donner lieu à quelques difficultés. Ne peut-on trouver une autre solution de ce grave problème?

LE BARON SONNINO. La question a déjà été examinée dans une autre réunion, et il a été admis qu'il était plus difficile d'arrêter la démobilisation que de demander à

l'adversaire de réduire ses effectifs. Aussi cette seconde alternative a-t-elle été adoptée et la proposition qui nous a été présentée est la conséquence de la décision que nous avons prise.

Le Président Wilson a été d'avis que nous ne devons pas imposer de nouvelles conditions à l'Allemagne, mais il faut bien reconnaître que les conditions mêmes de l'Allemagne peuvent nous obliger à prendre des garanties que nous n'avons pas songé à demander tout d'abord. C'est précisément pour cela que nous avons consenti à l'Allemagne un armistice « à terme » et renouvelable. La distinction faite à cet égard par M. Clemenceau semble très justifiée.

En réalité, deux armistices ont été conclus, le premier avec l'Autriche et le deuxième avec l'Allemagne. L'armistice avec l'Autriche ne comporte pas de délai, il reste en vigueur jusqu'à la conclusion de la paix, et on ne saurait en modifier les conditions. Avec l'Allemagne, au contraire, l'armistice a été conclu à termes, ce qui implique nécessairement la possibilité d'en modifier les conditions.

J'arrive à l'autre question, celle que M. Clemenceau a si justement qualifiée de psychologique; ici je prie M. le Président Wilson de vouloir bien croire que j'ai beaucoup étudié le caractère allemand.

L'Allemagne, en effet, est comme une bête féroce; si elle sent que le maître hésite, que sa volonté vacille, qu'il ne la regarde plus dans les yeux, bien en face, elle se révolte. Plus le maître est énergique, plus la bête est soumise. Cet élément psychologique est très important; on peut, si l'on veut, reviser les conditions que l'on veut imposer à l'Allemagne, mais il faut parler net, en vainqueur.

Si nous ne procédions pas ainsi, nous pourrions peut-être écartier, au moins pour le présent, certaines difficultés, mais nous en ferions surgir de plus graves pour l'avenir.

M. CLEMENCEAU ajoute que le moment présent est singulièrement favorable, parce que les Allemands n'ont pas de Gouvernement.

Une Assemblée vient d'être nommée; sera-t-elle victorieuse du bolchévisme, nous n'en savons rien; sera-t-elle envahie par les bolchévistes, c'est possible.

Quoi qu'il en soit, l'occasion est favorable; mais les Allemands commencent déjà à recouvrer leur ancienne insolence; d'ici à trois mois, ils peuvent devenir très forts, la situation peut se retourner tout à fait contre nous, tandis qu'aujourd'hui, je le répète, elle est très favorable.

M. LLOYD GEORGE, désirant concilier les vues divergentes qui se sont manifestées, propose de décider que : Une Commission civile formée de représentants des Puissances alliées et associées sera adjointe au Maréchal Foch lors du prochain renouvellement de l'armistice, laquelle s'efforcera, en corrélation avec les négociations du Maréchal, d'arriver à un accord avec les Allemands, au sujet des quantités déterminées de vivres et de matières premières, autres que celles nécessaires pour la fabrication du matériel de guerre, qui pourront être autorisées à entrer en Allemagne.

Une des conditions essentielles de cet accord sera l'acceptation par les Allemands des demandes formulées dans le rapport de M. Loucheur.

Ladite Commission sera autorisée par le Maréchal Foch à entamer tout de suite les pourparlers, afin d'arriver à une entente avant le renouvellement de l'armistice, de telle sorte que le Maréchal Foch puisse, si c'est nécessaire, faire pression sur l'ennemi pour l'obliger à se soumettre.

M. CLEMENCEAU. J'ai deux objections à présenter :

La première, c'est que je ne peux pas prendre d'engagement aujourd'hui sur la question du ravitaillement et des matières premières sans avoir consulté mes experts; je n'ai pas entendu le Ministre du Ravitaillement sur ce point : il est nécessaire qu'il fasse connaître son opinion.

La seconde raison, c'est que dans la proposition de M. Lloyd George, — et c'est là le vice de la proposition, — on discute tout de suite la récompense; avant même l'armistice, on dit : Voilà ce que nous vous donnons, — et c'est après seulement que l'on demande.

C'est le contraire qu'il faut faire à mon avis, car c'est seulement après avoir obtenu ce que nous voulons demander que nous pourrions nous montrer larges et généreux. Si, au contraire, nous commençons par promettre des récompenses aux Allemands, ils commenceront à discuter sur telles et telles matières premières, sur l'importation, sur toutes sortes de conditions qu'ils voudront imposer, et on n'aura pas fini dans trois mois.

Vous ne connaissez pas les Allemands ! Nous sommes à un moment décisif; il est très malheureux que nous soyions obligés d'agir ainsi, mais cela est nécessaire. S'il y avait actuellement un sursaut de volonté, ils ne pourraient rien faire, car ils sont en proie au bolchévisme; ils essaient sans doute encore une fois de réunir une Assemblée constituante, mais on ne sait ce qu'elle fera; ils sont impuissants, tandis que, je tiens à insister encore là-dessus, dans deux ou trois mois, quand on voudra parler haut, il sera peut-être trop tard.

M. LLOYD GEORGE est d'avis que l'armistice ne devrait pas être renouvelé à moins que cette condition soit acceptée.

M. CLEMENCEAU. Mais vous commencez une négociation diplomatique, alors qu'il s'agit de conditions militaires. Moi, je veux la condition militaire d'abord et la récompense diplomatique après, lorsqu'ils auront accepté. De la sorte nous ne perdrons pas notre autorité sur eux; autrement nous la perdrons.

LE PRÉSIDENT DES ÉTATS-UNIS trouve excessives les demandes formulées dans le rapport de M. Loucheur et il pense qu'il suffirait que les Allemands remettent aux Alliés les canons lourds.

M. LLOYD GEORGE insiste pour le contrôle des usines qui fabriquent du matériel de guerre.

LE PRÉSIDENT DES ÉTATS-UNIS craint que les officiers chargés de ce contrôle aient de grandes difficultés en Allemagne.

M. LLOYD GEORGE ne partage pas ces craintes et pense que le contrôle ne donnera lieu à aucune difficulté sérieuse.

LORD MILNER pense qu'il serait possible de se contenter de demander aux Allemands la livraison des canons lourds, des mitrailleuses et des mortiers de tranchée.

LE PRÉSIDENT DES ÉTATS-UNIS partage cette manière de voir. Il estime qu'il faut se borner à leur demander leurs pièces de canon essentielles et une proportion déterminée de leurs mitrailleuses; on exigerait d'eux, en même temps, la promesse d'arrêter complètement la fabrication du matériel d'artillerie et l'autorisation de prendre les mesures nécessaires pour contrôler l'exécution de ces promesses.

Si l'on adoptait le programme de M. Loucheur tel qu'il est, les Alliés seraient peut-être obligés, dans deux ou trois mois, d'occuper la Westphalie, ce qu'aucun d'eux ne désire en raison des charges qui en résulteraient.

M. LLOYD GEORGE propose de charger une Commission composée d'un Délégué officiel à la Conférence de la Paix des trois Puissances ayant des troupes sur le front occidental d'étudier la question et de préciser quel est le matériel de guerre qui pourrait être exigé de l'Allemagne pour la mettre dans l'impossibilité de reprendre la lutte.

Cette Commission pourrait se réunir demain matin et présenter un rapport au Conseil suprême des Alliés dans la séance de l'après-midi.

Cette proposition est approuvée par l'Assemblée qui désigne M. Lansing, lord Milner et M. Tardieu pour faire partie de cette Commission et présenter un rapport.

La séance est levée à 17 heures 30.